

30 % d'enfants en plus en quinze ans

La progression due, en partie, aux Français

Près de 35.000 enfants fréquentent une école francophone de l'enseignement spécialisé. Des statistiques qui connaissent une hausse impressionnante : une croissance de 30 % en quinze ans ! Une croissance que nous devons aussi... à nos voisins français.

Une tendance inquiétante alors que s'élèvent des mises en garde contre un aiguillage trop rapide de certains enfants qui pourraient très bien être intégrés dans l'enseignement ordinaire ?... Quand il ne s'agit pas d'y reléguer purement et simplement des enfants « à problèmes » (lisez : trop turbulents) ? Tout est relatif... « Il y a aussi une croissance du nombre d'enfants dans l'enseignement ordinaire », note Jean-François Delsarte, expert au cabinet de la ministre... Et une croissance importante du nombre d'élèves concernés par l'intégration qui a plus que doublé, passant de 512 à 1.201 en moins de cinq ans (l'intégration permet à des élèves à besoins spécifiques de suivre des cours dans l'enseignement ordinaire tout en étant accompagnés par du personnel de l'enseignement spécialisé, Ndir). Pour revenir aux données « brutes », les indicateurs de l'enseignement de 2013, indiquent que le spécialisé accueille près

de 5 % des élèves. En 2011-2012, 1.338 élèves, filles et garçons confondus, fréquentaient le niveau maternel spécialisé (+31 % en quinze ans) tandis qu'aux niveaux primaire et secondaire, c'était, respectivement, 16.912 (+32 %) et 16.415 élèves (+29 %). À noter que le nombre de garçons est systématiquement supérieur à celui des filles qui ne composent qu'un tiers des effectifs.

LA SURPRISE FRANÇAISE

Les chiffres cachent parfois certaines surprises. « Il y a de plus en plus d'enfants français qui fréquentent notre enseignement spécialisé », explique M. Delsarte. « Tout simplement, car les infrastructures manquent de l'autre côté de la frontière (pour l'accueil d'enfants autistes, par exemple). La libre circulation en Europe ne rend pas ce phénomène anormal... mais en l'absence de transferts budgétaires, c'est nous qui payons cette scolarisation ! » On parle ici de 3.000 enfants, surtout en région hennuyère, la plus proche de la frontière. L'évolution du nombre d'enfants fréquentant les écoles spécialisées

est aussi le résultat d'une meilleure attention portée à certains phénomènes. « Rien que sous la législature qui vient de s'achever, on a ouvert dix écoles en milieu psychiatrique », reprend M. Delsarte. « On a aussi créé des structures permettant d'accueillir des enfants polyhandicapés qui n'étaient pas pris en charge auparavant. Il y a encore une forte augmentation d'enfants sourds ou souffrant de dysphonie sévère pour la même raison. Tout cela augmente la population générale... »

Par contre, la population scolaire formée par les enfants souffrant de troubles de l'apprentissage est restée stable... pour la raison de l'intégration scolaire précitée.

PLAN DYSLEXIE

« Le plan dyslexie de 2009 a été une vraie réussite », se réjouit M. Delsarte. « Il a permis de mieux outiller les enseignants : 2.300 écoles (sur 3.200 environ) ont permis à un enseignant de se former avant de lancer une dynamique dans l'établissement. Il faut apprendre aux profs à observer l'enfant, à être interpellés si quelque chose dysfonctionne. » ■

DIDIER SWYSEN

IL EN EXISTE 8 TYPES

Topo des handicaps en primaire et secondaire

Dans l'enseignement primaire spécialisé, les types 8 (troubles de l'apprentissage) et 1 (retard mental léger) accueillent les populations les plus importantes, respectivement 6.461 et 4.697 élèves selon les indicateurs 2013 de l'enseignement.

Il y a aussi 2.275 élèves inscrits en type 2 (retard mental modéré ou sévère) et 1.866 en type 3 (troubles du comportement et/ou de la personnalité).

Du primaire au secondaire, les effec-

tifs du type 1 s'accroissent de manière importante (+83 %).

Dans le maternel spécialisé, la majorité des élèves sont scolarisés dans les types 2 et 5 (maladies ou convalescences) dont la population représente respectivement 32,1 % et 23,8 %.

Dans le primaire spécialisé, quatre des huit types d'enseignement représentent près de neuf dixièmes des effectifs. Le type 8 scolarise 38,2 % des élèves du primaire spécialisé, le type 1

en scolarise 27,8 %, le type 2 en scolarise 13,5 % et le type 3 en scolarise 11 %.

Le secondaire spécialisé se répartit en sept types d'enseignement, le type 8 n'étant pas organisé à ce niveau. La majorité des élèves sont scolarisés dans le type 1 (52,5 %).

Parmi les types que nous n'avons pas encore cités, il y a le type 4 (déficience physique), le 6 (déficience visuelle) et le 7 (déficience auditive). ■